

tenue sous la présidence de Monsieur BAILLARD, assisté(e)
de Madame LECLERE et Madame COLLIN, Conseillères
En présence de Monsieur HORN, Rapporteur public
Madame DEREUMAUX, Greffière

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2304518	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Recours en annulation contre un arrêté du préfet du Nord en date du 14 avril 2023 portant interdiction administrative de stade.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BARTHELEMY Pierre (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2306409	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Recours en annulation contre un titre de perception émis pour le Ministère de l'Agriculture en date du 13 décembre 2022 portant sur un indu de rémunération.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE	Ministre
03)	DOSSIER N° 2309894	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision rejetant implicitement sa demande du 1er juillet 2023 tendant au versement de l'allocation complémentaire de fonctions attachée au poste occupé depuis le 1er septembre 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE,	Ministre

09 heures 45

04)	DOSSIER N° 2309975	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision rejetant implicitement sa demande du 1er juillet 2023 tendant au versement de l'allocation complémentaire de fonctions attachée au poste occupé depuis le 1er septembre 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE,	Ministre
05)	DOSSIER N° 2205175	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande de condamnation de l'Etat à l'indemniser des préjudices subis du fait du mouvement des gilets jaunes.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SANEF	CABINET CARBONNIER LAMAZE RASLE ET ASSOCIES
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
06)	DOSSIER N° 2311470	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 6 novembre 2023 du Préfet du Nord confirmant le paiement d'une astreinte d'un montant de 750 euros.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître BABA Lamia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
07)	DOSSIER N° 2311471	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 6 novembre 2023 du Préfet du Nord confirmant le paiement d'une astreinte d'un montant de 750 euros.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître BABA Lamia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 45

08)	DOSSIER N° 2407707	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
-----	--------------------	--------------------------------------

Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 1er décembre 2023 par laquelle le préfet du Nord a rejeté son recours gracieux formé à l'encontre du titre de perception émis le 15 novembre 2023 par la DRFIP Hauts de France Département du Nord en vue du recouvrement d'une somme de 12 600 euros due au titre d'une amende infligée.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BABA Lamia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD - DAJ	Directeur régional

09)	DOSSIER N° 2407781	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
-----	--------------------	--------------------------------------

Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 03 juillet 2024 par laquelle le préfet du Nord a maintenu le titre de perception d'un montant de 12 600 euros suite à l'astreinte administrative en matière de lutte contre l'habitat indigne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître BABA Lamia (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD - DAJ	Directeur régional

Arrêté le 19/03/2026
Le président du tribunal